

CRÊCHES & VOUS



JANVIER 2022 - N° 81

**NOS MEILLEURS VŒUX
EN CETTE NOUVELLE ANNÉE !**





CHÈRES CRÊCHOISES, CHERS CRÊCHOIS,

En cette fin d'année 2021 et à l'aube de 2022, la stratégie vaccinale se poursuit et nous invite à rester prudents, mais aussi à envisager un avenir plus serein. Souhaitons que cette pandémie puisse être maîtrisée, nous permettant ainsi de profiter de joies simples et de faire aboutir nos projets.

Préparons l'avenir en nous mobilisant pour des jours meilleurs. Convaincue de la nécessité d'élaborer un plan guide pour l'avenir, la commune engage une étude pour définir un projet de territoire pour les dix ans à venir en matière de développement et d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement et de gestion des ressources. Il nous importe de conjuguer nos efforts pour une préservation de l'environnement afin de permettre à tous de bénéficier d'une vraie qualité de vie.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a aussi fait l'objet d'une réunion de cadrage le 15 décembre avec tous les acteurs du territoire dont les services de l'état, lesquels ont trois mois pour étudier le dossier et formuler les remarques éventuelles. Ensuite, le tribunal administratif nommera un commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique obligatoire d'une durée de deux mois. À l'issue de cette enquête et

après avoir examiné les doléances des propriétaires, ce nouveau PLU sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Le Conseil Communal des Jeunes verra également le jour en 2022. Je souhaite qu'il puisse impulser et mener à bien des actions et des projets qui répondent aux besoins et attentes des jeunes Crêchois. Nous serons bien évidemment à leurs côtés pour les conseiller et les accompagner tout au long de leur mandat.

Quant au projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'une médiathèque doté d'un véritable projet culturel avec un intérêt fort pour un partenariat avec les écoles, il est sur de bons rails. Nous allons donner toute notre énergie pour mener à bien ces aménagements incontournables.

Nous poursuivons aussi nos efforts pour conserver un village propre et fleuri où il fait bon vivre. Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous en ayant un certain sens du civisme. Respectons notamment les jours de levée des ordures ménagères (lundi et jeudi matin), mais aussi les limitations de vitesse ou la tranquillité de nos voisins.

Si le contexte lié à la crise du COVID 19 a complexifié la gestion de nos communes, ces règles sanitaires ont également impacté

de nombreuses associations ainsi que nos commerçants et entreprises présents sur la commune. Des événements ont dû être annulés pour limiter les risques ou se conformer aux directives. C'est ainsi que le repas des Aînés tant attendu, tout comme la cérémonie des vœux n'ont pas été reconduits à grands regrets, pour la deuxième année consécutive.

Je tiens à adresser mes remerciements aux associations et à leurs bénévoles pour leur dévouement au service de tous. Nous restons très sensibles à cela et continuerons à œuvrer à leurs côtés dans la mesure de nos moyens. La municipalisation de la garderie a été mise en place à la rentrée scolaire et pourra à l'avenir évoluer vers un projet éducatif territorial au service de la réussite et du bien-être des enfants.

Enfin, je souhaite que notre commune soit unie pour regarder l'avenir avec confiance, optimisme et sérénité. Mobilisons-nous dans un climat plus apaisé. Au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, je vous adresse, à vous et à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Roger THEVENOT



Environnement

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Les nouveaux PAV semi-enterrés ont été installés à la Bergerie et route de Savys mi-novembre. Le renouvellement des PAV sur le parking des tennis et celui de la gare continuera sur 2022. Ces opérations sont faites conjointement avec la MBA qui fournit les PAV et la commune qui finance les travaux annexes (génie civil et réalisation des plateformes).



ÉTUDE : PAYSAGE ET CADRE DE VIE

La commune souhaite identifier les forces et faiblesses de son territoire et définir les enjeux paysagers, agricoles, touristiques et du cadre de vie.

Cette étude s'inscrit dans une démarche de développement durable en tenant compte des évolutions technologiques de l'agriculture, du tourisme, des infrastructures tout en préservant l'identité de notre territoire. C'est avant tout un document d'anticipation, de prospective, qui va nous permettre de définir notre stratégie de développement à court et moyen terme.

La reconquête des continuités écologiques, la préservation de la nature en ville et la constitution de ceintures agro-écologiques en périphérie peuvent être essentielles pour apporter aux habitants un cadre de vie plus résilient afin de s'adapter aux changements climatiques. Cette étude sera réalisée avec la participation de nos habitants à l'issue de certaines phases.



PALMARÈS DU CONCOURS MAISONS, BALCONS ET COMMERCES FLEURIS

Le 16 novembre dernier, les lauréats au concours des maisons, balcons et commerces fleuris se sont retrouvés pour la traditionnelle remise des prix. Un moment d'échange que chacun a apprécié...

À cette occasion, la commission embellissement a souligné l'engagement de tous : « ... vous nous surprenez toujours à travers vos réalisations. Nous vous remercions sincèrement de participer à la valorisation du cadre de vie de notre commune. La nature, à qui nous devons tout, ne demande qu'à s'embellir et nous vous invitons à poursuivre vos efforts... »

Maisons fleuries

1^{er} prix : Mme Annie Chervet et M. Luc Michaud

2^{ème} prix : Mme Chantal Perrachon et M. Gilles Bourgeons

3^{ème} prix : Mme et M. Robert Seigneuret

Balcons fleuris

1^{er} prix : Mme Danielle Chagny

2^{ème} prix : Mme Maryse Gonnet

3^{ème} prix : Mme et M. André Villermet

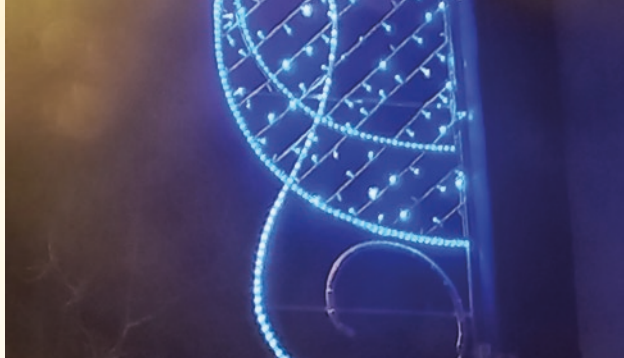
Commerces fleuris

1^{er} prix : Boulangerie Gourmandises

2^{ème} prix : Bellagio

3^{ème} prix : Utile





ILLUMINATIONS DE LA D 906

Les illuminations de la D 906 étaient devenues vétustes, la commission embellissement a décidé d'investir...

Cette année encore, la commune s'est parée de splendides réalisations théâtrales entièrement réalisées par nos agents...

Voirie

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après l'installation de nouveaux éclairages LED des Burnays, de l'Arlois et de la Bergerie (cf. Crèches & vous de juillet 2021), la deuxième tranche avec les Hauts de Crèches, Dracé et le secteur de Chapillier Ouest a été réalisée.

De nouveaux éclairages ont également été installés sur la route des Vignobles dans le cadre du marché 2020 de rénovation de la voirie. Sur la route d'Arciat, les travaux d'enfouissement et de préparation de mise en place d'éclairage public ont été terminés fin décembre 2021.

La troisième tranche prévue (rue des Crêts, Les Vignes Blanches, rue des Perelles, rue de l'église, rue des Mazoyers, route de Thoiriat D 906 côtés Chapillier Est) va être réalisée.

Toutes ces nouvelles installations ont pris un peu de retard à cause de la pénurie de certains composants.

Pour 2022, nous programmerons de nouveaux travaux.

D'ores et déjà, suite au besoin de renforcement de ligne électrique, le secteur RD 906 Nord (de la Charrière Gauthier au rond-point du Beaujolais) sera programmé avec enfouissement des réseaux.

Pour le renouvellement de l'éclairage dans les lotissements privés, une décision devra être prise par les différents conseils syndicaux pour les investissements.

Pour information, le coût de fonctionnement de ces secteurs est pris en charge par la commune, mais pas les coûts d'investissement.



DAMIERS

Vous avez pu voir, route des Vignobles, des damiers peints sur la route. Ces damiers indiquent aux conducteurs qu'ils ne doivent pas encombrer les voies sur lesquelles ils sont tracés.

Ces damiers sont peints au niveau d'entrées et sorties de parking. Il est déconseillé de stationner dessus afin de ne pas perturber la circulation.

TRAVAUX

Les travaux de réfection des routes au Vert Coteaux, aux Bourdonnières, aux Chaintres, à l'Impasse des Grandes Terres et à la route de Dracé (du chemin de Loyse au sud de la commune) ont été réalisés courant novembre. **L'appel d'offres correspondant à ces travaux ayant été relativement intéressant, nous avons pu relancer un marché complémentaire.**

Celui-ci comprend la rue des Carons, les trois tronçons restants sur la route du château d'Estours ainsi que la réfection de la chaussée sous le pont SNCF au Plancher. L'appel d'offres a été lancé. Ces travaux seront réalisés à partir du 1^{er} trimestre 2022.

En ce qui concerne la route d'Arciat, les travaux vont se faire en 2022. L'enfouissement des réseaux a été réalisé par le SYDESL. En suivant, la MBA devra réaliser les travaux d'assainissement nécessaires sur le 1^{er} semestre 2022.

Une fois ces travaux réalisés, nous lancerons la création de trottoirs et de places de stationnement. Si tout se passe bien, la bande de roulement devrait être refaite à partir du 3^{ème} trimestre par le département.





Conseil Communal des Jeunes

Avec le Conseil Communal des Jeunes, c'est l'occasion de s'impliquer pour sa commune. Remettre en place le CCJ (Conseil Communal des jeunes) nous tient particulièrement à cœur, mais pour cela, il nous faut des volontaires.

Qu'est-ce que le conseil communal des jeunes ?

C'est tout d'abord un mandat officiel de deux ans, pendant lequel il est nécessaire d'assister aux commissions de travail.

Sa mission : recueillir les idées et initiatives des jeunes de la commune, et les intégrer dans leur action au sein du CCJ. Son rôle est consultatif, mais il fait des propositions sur divers aspects de la vie de la commune (solidarité, festivités, environnement...), et contribue ainsi à la concrétisation de projets.

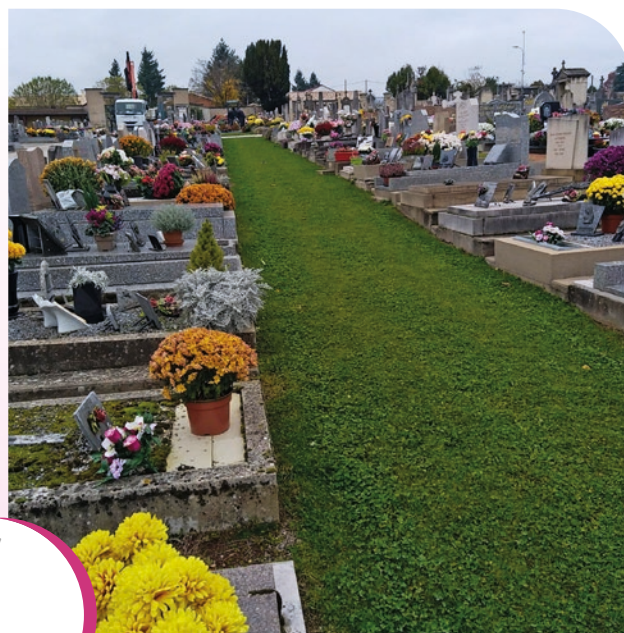
Imagination et dynamisme sont des atouts pour exercer cette fonction, mais il est également essentiel de savoir travailler en équipe et d'être à l'écoute des jeunes que l'on représente. Ce mandat est une occasion unique de s'engager pour sa commune, et de bénéficier d'une expérience enrichissante sur bien des points.

Être conseiller municipal jeune, c'est contribuer à la démocratie, être citoyen, mais aussi faire bouger sa commune et être le porte-parole de ses pairs.

Alors si tu as entre 8 et 14 ans et que tu souhaites t'investir dans ta commune, participer aux projets et décisions qui seront pris à l'avenir, viens te faire connaître avant le 1^{er} Mars 2022 à l'accueil de ta Mairie. Nous te donnerons un formulaire à remplir ainsi qu'à tes parents.

Cimetière

Les désherbants étant désormais interdits, les employés communaux entretiennent les allées du cimetière en herbe.





Urbanisme



Ce projet s'inscrit dans le programme annoncé par la nouvelle équipe de la majorité. Une commission communale spécifique a été mise en place après délibération lors du conseil municipal du 29 janvier 2021.

Le restaurant scolaire actuel n'est plus adapté, vu la fréquence, ce qui oblige à faire deux services avec les contraintes que cela impose à tous. Les locaux sont exigus, vieillissants et surtout très bruyants en absence de traitement de l'acoustique, point technique que l'on maîtrise parfaitement aujourd'hui et sur lequel nous serons très exigeants.

Le restaurant sera implanté tout près de l'école maternelle en haut à droite de l'impasse des écoles, sur le terrain proche de la voie SNCF.

La surface utile sera de 470 m² dont 275 m² pour accueillir 250 élèves dans la salle de restauration. La surface du restaurant scolaire actuel est de 194 m², y compris le sous-sol, dont 124 m² pour la salle de restauration.

La bibliothèque, qui deviendra médiathèque, sera construite derrière le bâtiment de la cure, en lieu et place des serres municipales. Celles-ci seront restructurées et déplacées à l'arrière, sur une parcelle appartenant à la commune, proche de la voie ferrée et dans le prolongement du futur restaurant scolaire. (Voir les emplacements sur le plan). La surface sera de 250 m² contre 70 m² aujourd'hui.

Cette nouvelle médiathèque, à proximité du groupe scolaire, permettra d'étendre l'offre et de proposer un outil pédagogique et culturel moderne aux élèves et à l'ensemble de la population.

La création de la médiathèque s'envisage en plusieurs phases qui se dérouleront concomitamment avec les études menées pour l'ensemble du projet communal.

Tout doit être repensé et coconstruit avec chacun de nous : Mairie et élus, écoles, crêchois...

Nous nous intéresserons au bâtiment (aménagement des espaces, mobilier...), aux fonds documentaires à acquérir (livres, CD...), à la vie de la future médiathèque (accueil, animations, expositions, accompagnement des lecteurs...), sans oublier le numérique qui tiendra bien sûr une place prépondérante dans ce projet.

Ces réflexions sont menées par l'ensemble des acteurs du projet (Mairie, Écoles, Bibliothèque...), réunis en commission une fois par mois.

Nous sommes preneurs des idées et sollicitations des crêchois, actuellement inscrits ou non à la bibliothèque (pour cela, veuillez contacter la bibliothèque).

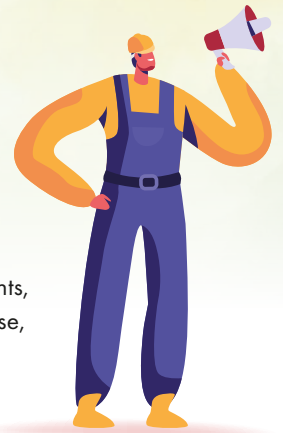
Pour accéder à ces deux futurs bâtiments, un nouvel accès sera créé rue de l'église, à gauche de l'entrée de la cure, au niveau du poteau d'incendie (voie en gris sur le plan).

Cela engendre la démolition de la petite salle de catéchisme située à gauche en entrant dans la cour de la cure et la restructuration de la grande salle de catéchisme en accord avec les gestionnaires de la Paroisse.

Pour nous accompagner sur ce projet, la commune a confié par mandat la maîtrise d'ouvrage à la SEMA (Société d'Économie Mixte d'Aménagement) basée à Mâcon.

Le lancement de l'opération date du 08 février 2021 pour une ouverture des deux futurs bâtiments début 2024. Les commissions et associations concernées sont impliquées.

Au fur et à mesure de l'avancement des étapes, nous communiquerons sur ce projet ambitieux et réaliste au service des élèves du groupe scolaire et des administrés.





Sécurité

TEMPÊTES - PRÉVENTION DES RISQUES :

La tempête est une perturbation atmosphérique (ou dépression) qui génère des vents dépassant 89 km/h (soit 48 nœuds - degré 10 de l'échelle de Beaufort).

Ces vents violents s'accompagnent de fortes précipitations et parfois d'orages. Les tempêtes peuvent avoir un impact considérable aussi bien pour les personnes que pour leurs activités ou leur environnement.





OUTILS DE CONNAISSANCE DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES :

Plusieurs épisodes récents de crues ou d'inondations majeurs, nous rappellent la sensibilité des territoires aux inondations et la nécessité de préparer au mieux la survenue de tels événements.

Des dispositifs d'avertissement des préfectures et des communes sont mis en œuvre par Météo France et par le réseau Vigicrues du ministère de la Transition Écologique en complément des outils de prévention et du dispositif de vigilance.

Il s'agit du service d'Avertissement de Pluies Intenses à l'échelle des Communes (APIC) opéré par Météo-France, et de Vigicrues Flash opéré par le réseau Vigicrues. Les communes inscrites peuvent être automatiquement et gratuitement averties par SMS, par courriel et par message vocal (automate d'appel), d'un risque météorologique en cours ou hydrologique prévu sur votre territoire.

APIC avertit en temps réel lorsque les précipitations observées à l'échelle de la commune dépassent des seuils : il signale les précipitations exceptionnelles dites « intenses » pour une durée de retour de 10 ans ou « très intenses » pour une durée de retour de 50 ans.

Ce service est complémentaire des dispositifs d'anticipation que sont la vigilance pluie-inondation ou les prévisions de phénomènes dangereux.

Vigicrues Flash avertit d'un risque de crues soudaines, qualifiées de fortes ou très fortes, dans les prochaines heures, avec une synthèse effectuée par commune. Seuls les cours d'eau pour lesquels l'information est fiable bénéficient du service.

Ce service est complémentaire du dispositif de vigilance crues et des APIC considérable aussi bien pour les personnes que pour leurs activités ou leur environnement.

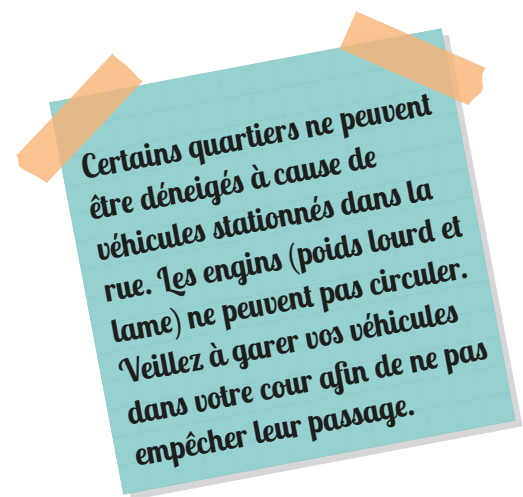
Pour toujours répondre au mieux à vos besoins, ces dispositifs sont en constante évolution en lien avec les remontées de terrain, les retours d'expérience et suivant les progrès scientifiques. APIC et Vigicrues Flash évoluent avec deux objectifs :

- **1. Fiabiliser les avertissements:**

Pour APIC, les données issues des radars de précipitations seront couplées avec les données des pluviomètres permettant d'une part de gagner en précision, et d'autre part d'étendre la couverture géographique du service (de 93 à 100 % du territoire métropolitain). De son côté, Vigicrues Flash utilise les mêmes données pluviométriques.

- **2. Ouvrir l'accès à ces services:**

Depuis avril 2021, le grand public a accès à la cartographie des avertissements via les sites de la vigilance (<https://vigilance.meteofrance.fr> et <https://www.vigicrues.gouv.fr>) en consultation uniquement. L'objectif sous-jacent est de toujours mieux informer, responsabiliser le grand public pour l'inciter à suivre les consignes des autorités.



École

Afin d'améliorer l'acoustique de la salle de motricité, des nuages ont été suspendus au plafond pour le plus grand plaisir des enfants et le bien-être des enseignants.



Garderie périscolaire

Comme vous le savez, depuis le mois de septembre, la garderie périscolaire a été municipalisée et nos 6 animatrices proposent chaque jour diverses activités afin d'occuper la soixantaine d'enfants dont elles ont la responsabilité.

Depuis la rentrée, elles ont travaillé sur des thèmes variés tels que halloween, l'automne, Noël... et proposent également une activité théâtre aux enfants qui le souhaitent.

Municipaliser la garderie n'était pas un choix de notre part, mais devant le manque de bénévoles, nous ne pouvions nous résoudre à ce que nos petits Crêchois se retrouvent sans mode de garde. Ce service est cher à nos yeux et accueillir chaque jour les enfants dans de bonnes conditions est notre priorité.

Une simple garderie n'est soumise à aucun taux d'encadrement réglementaire, jamais nous ne mettrions en péril la sécurité des enfants. Notre taux d'encadrement est actuellement fixé à un adulte pour 15 enfants, soit moins que les accueils de loisirs inscrits dans un Projet Éducatif Territorial (PEdT), qui est de 1 animateur pour 14 mineurs âgés de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 mineurs âgés de plus de 6 ans.





Anaïs Alves Cardoso

J'ai 21 ans et je travaille en tant qu'animatrice à la garderie périscolaire de Crêches-sur-Saône. Ce qui me plaît dans mon métier, c'est de voir évoluer les enfants et de leur apprendre en faisant des activités physiques et manuelles.



Zoé-Louise Pernet

J'ai 21 ans et je travaille à la garderie périscolaire depuis 3 ans. J'aime beaucoup ce métier. Pouvoir participer au développement et à l'épanouissement des enfants m'apporte énormément.



Fadoua Benali

Née au Maroc, j'arrive en France en 2005 et j'habite à Crêches-sur-Saône depuis 2009. J'ai commencé à la garderie en tant que bénévole et j'ai été embauchée en 2019.



Sandra Prezien

Je suis à la garderie périscolaire en tant qu'agent d'animation depuis 21 ans. J'adore mon métier, le contact avec les enfants m'a beaucoup apporté durant toutes ces années.



Jennyfer Dufour

J'ai 24 ans et je travaille à la garderie depuis 1 an et demi ainsi que dans l'aide à la personne. J'adore travailler auprès des enfants et personnes âgées, contribuer à leur autonomie et à leur développement.



Sophie Seve

J'ai 54 ans et j'ai intégré la garderie périscolaire de Crêches-sur-Saône en septembre 2021 suite à une reconversion en petite enfance, mon domaine de prédilection.

Chats errants

Depuis Janvier 2020 et en application du Code Rural, notre commune a lancé un plan de stérilisation des chats errants (article L211-27) sur tout son territoire et le travail est fastidieux tant le manque de civisme est grand.

Nous avons, à ce jour et en association avec l'Amicale Féline, stérilisé et identifié 144 chats au nom de la collectivité ; ils sont donc aujourd'hui des chats libres et bénéficient ainsi d'un statut officiel reconnu par la loi du 6 Janvier 1999, qui leur apporte une protection juridique.

La plupart d'entre eux sont des laissés pour compte (propriétaires décédés et abandonnés par les héritiers, ou laissés sur place lors du déménagement des propriétaires...) ces chats ne sont ni identifiés, nous rappelons que l'identification est obligatoire depuis 2013 (articles L212-10 et D212-66), ni stérilisés et se multiplient à grande vitesse.

Certains d'entre eux ont aujourd'hui des maîtres qui ne s'occupent plus d'eux par convenance personnelle. Nous rappelons que les animaux ne sont pas des objets et que les abandonner et ne pas les nourrir est une cruauté passive (article L214-17 du Code Rural) aujourd'hui sévèrement punie par la loi.



Dans le respect de l'animal et de la loi, la commune les nourrit dans différents quartiers pour limiter la gêne qu'ils peuvent occasionner (intrusion chez les riverains, vols de nourriture, car affamés...), et l'insalubrité (éventration des sacs poubelles, nuisances sonores causées par les disputes entre individus, maintien d'un niveau sanitaire satisfaisant évitant la propagation de maladies...)

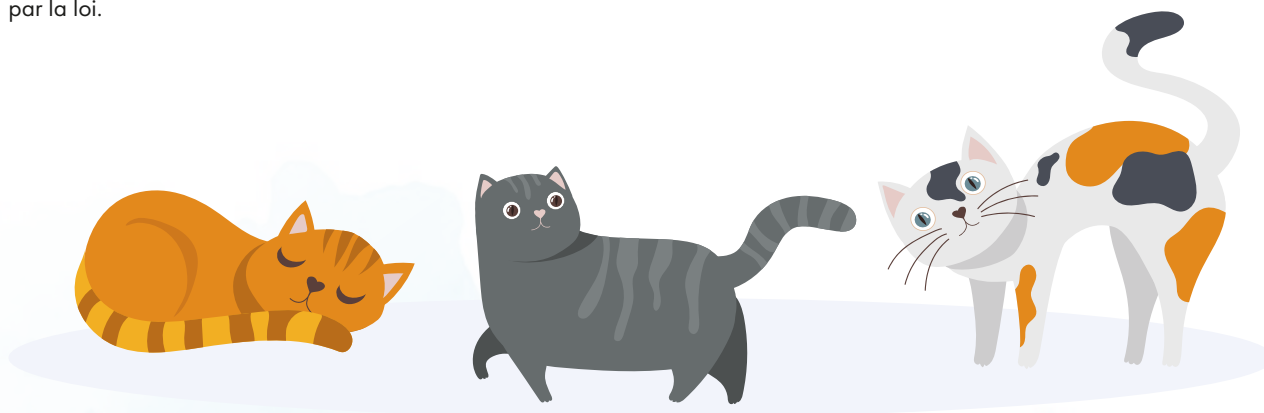
Mais elle ne peut pallier à tous les manquements. C'est pourquoi nous faisons appel au bon sens et vous demandons de prendre en compte tous les paramètres lorsque vous déciderez d'adopter un compagnon, car il s'agit d'un réel engagement aussi bien moral que financier.

Si le sort de nos amis à quatre pattes vous préoccupe, sachez que nous recherchons des bénévoles pour les nourrir ponctuellement.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous contacter par :

TÉL : 03 85 36 57 90

COURRIEL : mairie@creches-sur-saone.com



Associations crêchoises

Nos présidents d'associations

A.D.M.R.	Marie Andrée Debarnot Danielle Gauthier	03 85 36 50 63 06 95 12 43 29
DONNEURS DE SANG	Denise Humbert	03 85 33 89 70
ASSOCIATION DU SOU DES ÉCOLES	Nicolas Berthon	06 37 85 83 12
NOUNOUS ET CIE	Audrey Sériné	03 85 37 49 85
RESTAURANT SCOLAIRE	Joan Fortune	03 85 37 47 27
FOYER RURAL	Olivier Pontarlier	06 72 95 98 90
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Agnès Chambe	03 85 37 11 86
MÉMOIRE, HISTOIRE DE CRÊCHES	Bruno Chambe	06 22 36 75 14
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL CRÊCHOIS	Sylvie Bessard	06 86 43 92 83
UN PROJET POUR CRÊCHES	Catherine Deshotel	03 85 37 11 82
CLUB AMITIÉ LOISIRS	Jocelyne Villermet	06 34 32 94 89
F.N.A.C.A.	Noël Briday	03 85 37 13 40
QUE LA ROUE TOURNE	Roger Dailier	06 81 65 68 17
ÉCOLE DE SELF-DÉFENSE	Josiane Debourdeau	06 18 78 16 07
LA PÉTANQUE AMICALE CRÊCHOISE (PAC)	Sylvain Bouchard	06 20 80 14 84
HARMONIE	Thierry Dubuis Cécile Platel	06 51 23 95 36
LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49

ASSOCIATION CRÊCHES ANIMATIONS	Robert Chaillet	03 85 37 19 13
INTERCLASSE EN 2	Pierre Anaël Coelho	06 10 30 09 84
SYNDICAT DIGUES DE LA GOUTTE	Jean-Pierre Lutaud	03 85 36 53 81
SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT	William Bernard	03 85 36 52 99
SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'ARLOISE	Baptiste Nectoux	03 58 19 11 07
AMICALE BOULE CRÊCHOISE	Éric Lacharme	
COMITÉ CYCLISTE CRÊCHOIS	Bernard Bazin Henri Aupoil	06 32 99 31 05
TENNIS CLUB CRÊCHES / CHAINTRÉ	Dominique Patuel	06 15 56 27 59
LE BADMINTON CRÊCHOIS	David Coelho	06 50 88 89 55
J.S.C.	Bruno Poizat	
COMITÉ PÉDESTRE CRÊCHOIS	Georges Lutaud	03 85 37 42 03
VESPA CLUB DU VAL DE SAÔNE	Christiane Platel	03 85 37 45 40
LES AMIS DU CHÂTEAU D'ESTOURS	Gérard Daams	
SSIAD	Nicolas Jean Claude	03 85 37 46 31
CRILLO FRANCE	Jean Marie Barbier	06 13 82 35 51
LES SINISTRÉS DE CRÊCHES	Anne-Laure Cochet	06 73 45 25 27
RESTOS DU CŒUR	Françoise Curailat	06 84 05 78 81
BIEF ARLOIS	Roger Dailier	06 81 65 68 17



ADMR de Crêches sur Saône



pour tous, toute la vie, partout

Propose des services dans les communes environnantes :

**CHAINTRÉ - CHÂNES - CHASSELAS - CRÊCHES SUR SAÔNE - LEYNES - LOCHÉ
VARENNES LÈS MÂCON - VINZELLES - PRUZILLY - SAINT AMOUR - SAINT VÉRAND**

Environ 21 salariés interviennent au domicile de près de 180 bénéficiaires pour les aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au ménage, aide à la toilette ...).

L'association aide tous les publics (personne âgée, personne handicapée, famille avec ou sans enfants, personne malade).

Le personnel **bénéficie chaque année de formations**, afin d'être au plus près des besoins des personnes fragiles, et ainsi dispenser une aide appropriée à chacun (certaines interventions ont lieu du lundi au dimanche).

L'Association ADMR de Crêches-sur-Saône est dirigée par un Conseil d'Administration et représentée par un bureau. **Une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps pour assurer les permanences**, le suivi des dossiers et les visites auprès des bénéficiaires.

Parmi les services proposés, le portage des repas rencontre un succès croissant. L'ADMR finance la **location d'une camionnette réfrigérée** pour réaliser les tournées, trois fois par semaine, afin d'apporter les plateaux-repas au domicile des bénéficiaires.

La situation sanitaire, qui s'est prolongée en 2021, **a contraint l'ADMR à reporter des activités** : ainsi, pour la deuxième année consécutive, l'après-midi récréative à destination des personnes aidées n'a pas eu lieu et est reportée en 2022. De même, la journée détente pour les salariés et les bénévoles, a dû être annulée en juin.

L'Association ADMR de Crêches-sur-Saône a cependant maintenu « **l'opération choucroute** » en proposant à la vente le dernier dimanche du mois d'octobre, une choucroute préparée par un traiteur local. Celle-ci est distribuée au local de l'Association dans une ambiance conviviale, mais peut être livrée à la demande des bénéficiaires.

L'Association lance un appel auprès des habitants pour favoriser le recrutement du personnel. Les CV et les lettres de motivation sont à adresser à la Maison des Services, à Crêches. La profession d'aide à domicile demande des qualités techniques, mais aussi et surtout humaines, pour intervenir auprès de personnes en difficulté ou démunies, pour leur permettre de bien vivre chez elles. Ce métier qui a été revalorisé au 1^{er} octobre, mérite toute l'attention des autorités pour garantir le lien social entre les générations.

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail ...

Comme chaque fin d'année, l'ADMR propose un calendrier avant les fêtes et remercie les habitants du secteur pour leur accueil et leur générosité.

ADMR – MAISON DES SERVICES

34, route d'Arciat - 71680 Crêches-sur-Saône

TÉL. : 03 85 36 52 07

COURRIEL : info.creches@admr.org

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont Crêches et a une capacité de 39 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé. Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.),
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crêches-sur-Saône ...

AMANDINE LAPALUS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE
50, rue de la Brancionne - 71680 Crêches-sur-Saône
TÉL. : 03 85 37 46 31
COURRIEL : ssiad.creches@orange.fr



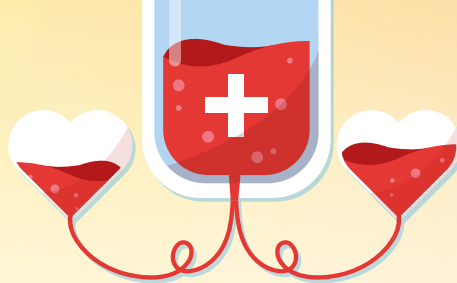
Don du sang



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE
DU MÂCONNAIS-SUD

PRÉSIDENTE : **Denise Humbert**

TÉL : **03 85 33 89 70**



L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole du Mâconnais-Sud accentue son action. En effet, les malades ou accidentés ont de plus en plus besoin de sang et l'Établissement Français du Sang voit ses réserves diminuer de façon inquiétante. Pour remédier à cette situation, les bénévoles de l'Amicale auront, en 2021, organisé dix collectes au lieu de neuf dont trois à Crêches-sur-Saône. Hélas, on constate que le nombre de donneurs diminue chaque année. Pourtant ce geste qui sauve est indolore et sans danger.

Un don de sang dure environ 10 minutes. Mais, il convient d'ajouter l'entretien médical et la collation / repos après le don soit environ une heure. Pour donner, il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé et peser plus de 50 kilos.

Une heure de votre temps pour sauver trois vies, qui oserait refuser ? On vous attend nombreux le 9 février, salle Joug Dieu à Crêches.

Tennis Club

Une nouvelle saison sportive a démarré au Tennis Club de Crêches-sur-Saône, saison qui, on l'espère tous, sera « normale ».

Les adhésions sont restées stables et l'école de tennis, sous l'égide de Jacques Sallin, professeur diplômé d'état, a repris au mois de septembre pour le plus grand bonheur de tous les joueurs, petits et grands. Avis aux amateurs, il reste encore quelques places dans les groupes d'entraînement qui ont lieu le samedi. Les adultes souhaitant faire de la compétition peuvent aussi participer à des séances d'entraînement les mardis et mercredis soir au gymnase de Joug Dieu.

Le tennis est un sport de loisir par excellence alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous y trouverez une ambiance certes sportive, mais surtout très conviviale. Alors, à bientôt !



PRÉSIDENT : **Dominique Patuel : 06 15 56 27 59**

VICE-PRÉSIDENT : **Xavier De Boissieu : 06 26 86 23 43**

La Pétanque Amicale Crêchoise

Notre association a été créée en 2018 pour pratiquer la pétanque.

Nos entraînements se déroulent dans la joie et la bonne humeur tous les vendredis à partir de 16 h et le mercredi à partir de 14h30 de mars à octobre sur un site magnifique qui est le Four à Chaux, avec un local mis à disposition par la Mairie.

Cette année la PAC a brillé par ses résultats. Une équipe senior et une équipe féminine obtiennent le titre de championnes de Saône et Loire. L'équipe féminine qui évoluait en 1^{ère} division monte en championnat régional l'année prochaine.

Une triplète masculine est vice-championne de Saône et Loire. Malheureusement, elle s'incline en 16^{ème} de finale au championnat de France à Lanester. Notre plus jeune licencié, Pierre Morel devient vice-champion de Saône et Loire triplète cadets, associé à deux joueurs de Charnay.

Nous organisons plusieurs concours tout au long de l'année afin de satisfaire tous nos joueurs et membres.

SYLVAIN BOUCHARD : 06 20 80 14 84

BERNARD/ANGÉLIQUE BERRY : 06 18 23 16 46

COURRIEL : lapac71680@gmail.com





Les Amis de l'École de Musique

L'association des amis de l'école de musique de Sylviane Guerin a organisé une audition primée le 3 juillet dernier au Four à Chaux.

Chacun a eu la joie de pouvoir se produire sur un magnifique piano à queue. Une audition qui exigeait un programme imposé, mais également un programme au choix.

Ce nouveau concept a permis aux élèves de mettre en avant leur qualité d'interprétation et surtout leur sensibilité. Ce fut une belle occasion de partager la musique avec un public venu nombreux. Cette audition ressemblait davantage à un concert empreint d'émotions et de joies partagées.

À l'heure du palmarès, divers classements ont été décernés par Jean Marc Torché lauréat du prix du Président de la République, et Yvette Giordano, professeure de musique.

En individuel, Arthur Merle a obtenu 19/20 et s'est vu décerner la coupe de la ville de Crêches, remise par Catherine Patuel, adjointe à la culture.

Citons Clair Noah, Borreau Anne Julie et Marion, Baudin Eléa, Perry Jeanne, Guilloux Lucie, Rubio Charline et Schmelzer Alima pour leurs excellents résultats.

Magnifique prestation également pour Ambrosi Clotilde et Goupil Charlotte qui interprétait « Le monde est stone », « River flows in you », et « Libertango » en catégories individuelles. Cet examen a été l'occasion de montrer aux élèves qu'un travail sérieux porte ses fruits et que les efforts ne sont jamais vains.

En parallèle, l'association organisait un concours de pétanque avec l'aide du club de pétanque crêchois que nous remercions chaleureusement.



Au Bal des Temps

Les musiciens de l'association au bal des temps ont eu la joie de concourir le 3 juillet dernier. L'audition primée était organisée au four à chaux par l'association des amis de l'école de musique de Sylviane Guerin.

En formation 4 mains le premier prix a été remis à :

- Clotilde Ambrosi et Charlotte Goupil pour leur interprétation de « l'Hymne à l'amour » et de « Chanson sur ma drôle de vie »
- Eloise Guerin et Valentine Goupil pour leur prestation sur « Mes Emmerdes »
- Guillaume Chaussard et Eloise Guerin pour le morceau « Emmenez-moi »
- Charlotte Bressand et Paul pour « Humoresque »

L'orchestre « l'Arc en Ciel » élémentaire a obtenu la note de 17/20, et l'orchestre « l'Arc en Ciel » supérieur celle de 16/20 avec un programme résolument moderne.



La joie de se retrouver et d'être en symbiose avec le public présent dans la salle a largement contribué à faire de cette prestation une réelle réussite. Ce fut une bouffée d'oxygène pour chacun !



Un projet pour Crêches

Un projet pour Crêches vous informe que l'association crêchoise a un nouveau bureau. Depuis 2020, nous n'avons pas pu mettre en place de nouvelles réunions publiques ni de manifestations.

Tout comme la vie personnelle de chacun s'améliore chaque jour un peu plus, la vie sociale refait surface pour le bonheur de tous, nous vous assurons que nous vous proposerons d'ici la fin 2022 de nouvelles réunions publiques. Très bonne année à tous. Prenez soin de vous.



PRÉSIDENTE : **Catherine Deshotel**

SECRÉTAIRE : **Cécile Platel**

TRÉSORIER : **Jean Juillard-Pinsard**

TÉL : **06 14 93 45 99**

COURRIEL : **unprojetpourcreches@gmail.com**

La classe en 1 a pu faire la fête !

Cette fête qui n'avait pu se dérouler normalement en février comme à l'accoutumée à cause du COVID, a bien eu lieu le dimanche 31 octobre 2021.

La volonté et la ténacité d'un groupe de conscrits qui se sont démenés ont permis l'organisation de cette belle tradition.

Elle a débuté par la boum des 10 ans le vendredi soir à la ferme Joug Dieu.

Pour l'occasion, ils ont reçu chapeaux et cocardes. Le samedi, comme de coutume, dépôts de gerbes à Crêches-sur-Saône et Chaintré.

Le dimanche, après la séance photo, dégustation de notre traditionnel punch (boisson préférée de la 1) et en route pour une vague qui a déferlé dans les rues de Crêches pour rejoindre Joug Dieu.

Un vin d'honneur attendait les conscrits ainsi que les parents des 10 ans. La fête a eu lieu au château d'Envaux à Juliéas où l'ambiance était de mise. Le retintou a démarré par le traditionnel marché de Louhans suivi du repas à la grotte de Sagy.

Tous les conscrits ont été heureux de faire la fête, avec une organisation inhabituelle certes, mais ô combien chaleureuse et amicale. L'ambiance était au rendez-vous.







Foyer Rural

RANDO

Le dimanche 12 septembre 2021, la randonnée pédestre organisée par le Foyer Rural a rassemblé 21 marcheurs. Partis de Buffières, ils sont allés à Suin où, après avoir gravi la butte, ils ont pique-niqué au pied de la vierge et ont pu apprécier le magnifique panorama avant de revenir à Buffières par un autre itinéraire. Cette sortie d'une vingtaine de kilomètres s'est déroulée sous une météo estivale qui a contribué à la réussite de cette journée.



SOIRÉE MUSICALE

Se retrouver ensemble autour d'une soirée musicale animée par Les Intern's, telle fut la joie de ce samedi 16 octobre 2021 au Foyer Rural.

Chanter, danser, blaguer avec les chanteurs, tout était réuni pour passer une bonne soirée.



L'ambiance était au top, les refrains des quatre musiciens et chanteurs du groupe furent rapidement repris par les spectateurs enjoués et heureux. Il faut dire que le groupe nous avait préparé un répertoire des années 60 autour de 60 chansons. De quoi satisfaire ce public conquis et fervent connaisseur de cette époque. Emporté par cet élan festif, le public était nombreux également à se déhancher sur des twists endiablés, des rocks effrénés et l'incontournable Madison.

Une très bonne soirée appréciée de tous !



THÉÂTRE ENFANTS

La représentation du théâtre des enfants et ados du Foyer Rural s'est déroulée le vendredi 25 juin 2021.

En raison des conditions sanitaires, les entrées étaient réduites aux familles proches. Mais cette soirée a été grandement appréciée par petits et grands. Les enfants étaient fiers et heureux de leur prestation et les parents furent ravis et admiratifs du travail réalisé.



THÉÂTRE DU FOYER RURAL

Après presque deux ans sans représentation, la troupe Acrêchœur et le public se sont retrouvés avec un plaisir évident, lors des trois représentations de « Mendiants d'Amour », pièce de Gérard Levoyer, les 5, 6, 7 novembre au Foyer Rural.

Les cinq acteurs ont été amenés à leur meilleur niveau et ont mis toute leur énergie à transmettre au public une large palette d'émotions, dans une succession de sketches étonnants où l'on passait du rire aux larmes.



CLAUDE JEANNOËL (1946 – 2021)

Claude nous a quitté le 10 mai 2021, laissant un grand vide au sein de notre association.

Toutes les personnes qui l'ont bien connue sont unanimes sur sa gentillesse, sa capacité d'écoute et sa grande sensibilité.

D'origine Mâconnaise, elle arrive à Crêches-sur-Saône avec son mari Marc en juillet 1973. Elle était mère de deux enfants, Laurent et Céline et grand-mère de 7 petits-enfants.

Élève aux Beaux-Arts pendant sa jeunesse, elle fut toujours passionnée par le dessin. Elle rencontre Christiane Bonicel et intègre ses cours de peinture au Foyer Rural en 2010. Elle s'investit rapidement au sein de l'Association et devient membre du Conseil d'Administration en tant que responsable de l'activité « dessins et peintures » en 2015. Une fonction qu'elle prend très à cœur, se mettant toujours au service des autres, sans compter son temps et son énergie.

Son talent et sa patience faisaient d'elle une artiste à part entière. Ses œuvres étaient toujours admirées. Elle aimait le détail et le travail bien fait. Elle savait immortaliser les beautés de la nature et des bâtiments, en utilisant différentes méthodes telles que l'aquarelle, l'acrylique, le dessin, n'hésitant pas à utiliser l'encre et la règle pour peaufiner les détails. Elle laisse une quantité d'œuvres dont voici quelques exemples.

Une belle personne et un grand cœur que nous n'oublierons pas.



Les restos du Cœur !

L'antenne locale des Restos du Cœur de Crêches dépend de Mâcon. C'est devenu un service vital pour de nombreuses familles, mais beaucoup n'osent pas faire la démarche.

Alors si vous-même ou quelqu'un de votre entourage connaissez des personnes en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Permanences les mardis, jeudis et vendredis à Mâcon et le mardi après-midi de 14h à 16h salle Joug Dieu à Crêches.

Cette aide peut être temporaire pour pallier à une situation d'urgence. Nous ne sommes pas là pour vous juger, mais pour vous aider.

Nous aidons actuellement onze familles sur Crêches, mais au vu de la situation, nous sommes persuadés que d'autres familles viendront s'ajouter à cette liste.



Les subventions accordées pour le bon fonctionnement des associations crêchoises, sont débattues et accordées par le Conseil Municipal, toujours attentif au soutien des bénévoles.



Bibliothèque

**Super, une nouvelle bibliothèque !
Chacun peut s'associer à ce beau projet.**

Vous souhaitez :

- Créer un club de lecture ou y participer ?
- Animer un groupe informatique ?
- Organiser des animations ou des expositions ?
- Accueillir le public, acheter des livres ?

Venez nous rejoindre pour nous aider à organiser votre future bibliothèque et apporter vos idées !



Bief Arlois, une nouvelle association Crêchoise

La gestion du bief était assurée par la Mairie et le SIVOM. Dorénavant, cette fonction appartient à la MBA (Mâconnais-Beaujolais-Agglomération) avec la compétence de la direction du grand cycle de l'eau et le GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) financée par une taxe de 12€ par habitant. Les riverains du bief de l'Arlois ont constitué une association le 12 décembre 2020.

Cette association a pour but de :

- Préserver le bief de la rivière Arlois, situé en zone protégée sur la commune de Crêches-sur-Saône,
- Conserver et améliorer son rôle pour la continuité écologique des zones traversées,
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine historique dépendant de son existence, notamment le lavoir communal, les douves du château d'Estours, la chute d'eau alimentant la roue à augets du moulin d'Estours,

- Continuer son rôle économique auprès des riverains, notamment en abreuvent les animaux d'élevage dans la plaine,
- Réguler le débit afin d'éviter une inondation, lors des montées soudaines du niveau de la rivière Arlois.

Pour cela, nous devons participer à la mise en œuvre et la surveillance d'une bonne répartition de l'eau entre la rivière Arlois et son bief de Crêches-sur-Saône. L'entretien du bief, des vannes et la surveillance du respect des niveaux permettront la vie de la flore et de la faune. Nous organiserons des activités ayant pour but de faire connaître le rôle du bief.

Une collaboration s'est établie entre la Mairie, l'association et les services de l'eau. Des concertations auront lieu concernant l'usage du clapet principal qui régule le débit et l'entretien des berges pour une continuité écologique adaptée au rôle économique et patrimonial du bief.



LE LAVOIR



LES DOUVES DU CHÂTEAU



LA CHUTE DU MOULIN



LES ABREUVOIRS
DU BÉTAIL

LA PRISE
D'EAU



Amitiés & Loisirs !

NOUVELLE PRÉSIDENTE, NOUVEAU BUREAU !

Lors de l'assemblée générale du 4 septembre 2021 Mauricette Dumoulin a confirmé son souhait de céder sa place à la présidence. Une réunion de bureau a été programmée et une nouvelle présidente nommée : Jocelyne Villermet.

Un grand merci à Mauricette pour son implication, sa gentillesse et sa disponibilité, elle était « aux commandes » de cette association depuis 2007.

Trois membres quittent le bureau :

- Brigitte Curaillat, trésorière depuis 2007,
- Andrée Bouilloux,
- Lucien Dupasquier.

Merci à eux pour leur dévouement et les services rendus.

Un nouveau bureau s'est donc constitué :

- Présidente : J. Villermet,
- Vice-présidente : M. Dumoulin,
- Secrétaire : E. Caputo,
- Trésorière : C. Lenoir,
- Trésorier-adjoint : G. Lutaud.

J. Durand, M. Denosjean, A. Ghiringhelli, M. H. Juvanon, J. Limbachl, N. Pacrost, J. Pujo-Pay, M. Schenk, J. Vieillesse sont des membres très actifs dans les différentes commissions.

Cette nouvelle équipe rajeunie, dynamique est prête à vous faire vivre de nouvelles aventures : spectacles, sorties, visites culturelles, voyages ... Rejoignez-nous et vite !



REPRISE DU CLUB :

Pour le bonheur de toutes et tous, le club du mardi a repris le 9 novembre 2021. Très présents et contents de se retrouver, nos adhérents ont passé un bel après-midi. Ce club a lieu tous les quinze jours, le mardi après-midi. Mais, le 7 décembre 2021, tout s'arrête à nouveau ! Le goûter de Noël et le repas des aînés de la commune, prévus le 16 janvier 2021 ont également été annulés. Ce repas sera remplacé par une distribution de colis qui aura lieu le 4 février 2022 de 14h30 à 16h30 et le 5 février 2022 de 9h30 à 11h30 (seules les personnes ayant réservé avant le 31 décembre 2021 pourront en bénéficier).

RAPPEL : inscriptions pour l'année 2022

le mardi 25 janvier de 14H à 17H, à la résidence autonomie, rue de la cité fleurie à Crêches-sur-Saône.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JANVIER

V 21	Assemblée générale	FRGS	Foyer Rural
S 22 / D 23	Tournoi de foot en salle	JSC	Salle Omnisports
S 22	Concours de belote	Harmonie	Foyer Rural
S 29 / D 30	Tournoi de foot en salle	JSC	Salle Omnisports
S 29	Loto des pompiers	Amicale des Pompiers	Salle Pressoir (Chapelle de Guinchay)

FÉVRIER

S 05 / D 06	Tournoi de doubles	Le Badminton Crêchois	Salle Omnisports
S 05	Soirée dansante	Les amis de la musique	Foyer Rural
Me 09	Don de sang	Donneurs de sang	Joug-Dieu
D 13	Théâtre	FRGS	Foyer Rural
D 20	Conscrits	Classe en 2	Joug-Dieu
S 26	Vente à emporter	Amitié Loisirs	Joug-Dieu

MARS

S 05	Carnaval	Sou des Écoles	Foyer Rural
S 05 / D 06	Loto	JSC	Joug-Dieu
S 12	Vente de tripes	Pompiers	Chapelle de Guinchay
S 12 / D 13	Stage européen	Ju-jitsu / Selfdéfense ESDJJ	Salle Omnisports
S 19	60 ^{ème} anniv. « Cessez-le-feu »	FNACA	
S 19	Soirée Café-Théâtre	Foyer Rural	Foyer Rural
S 26 / D 27	Challenge de la ville de Crêches	PAC	Four à Chaux
D 27	Marche	JSC	Chânes

AVRIL

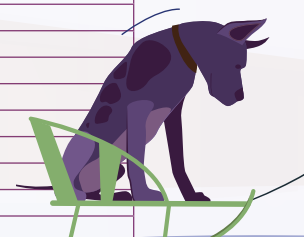
S 02	Soirée dansante	JSC	Joug-Dieu
S 02	Concours de boules	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome
ME 06	Don de sang	Donneurs de sang	Chapelle de Guinchay
D 10	Chasse aux œufs	Sou des Écoles	Champ du Moulin
L 25 au V 29	Stage Foot	JSC	Stade
M 27 au D 1 ^{er}	Tour de Saône et Loire	Cyclisme	Four à Chaux
S 30	Concert de Printemps	Harmonie	Joug-Dieu

MAI

D 1 ^{er}	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
S 07	Concours de Boules	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome Joug-Dieu
D 08	Tournoi jeunes	JSC	Stade
D 08	Armistice 1945 & Souvenir des déportés		
S 14	Tournoi de judo FR	Foyer Rural	Salle Omnisports
D 15	Qualification des coupes d'Europe UMPE	Amis de l'école de musique	Joug Dieu
L 16	Don de sang	Donneurs de sang	Varennes-lès-Mâcon
ME 18	Tournoi des vétérans	PAC	Four à Chaux
D 22	Randonnée pédestre	Foyer Rural	

JUIN

M 01	Don de sang	Donneurs de sang	Joug-Dieu
V 03	Concert Harmonie	Harmonie	Cité Fleurie
D 05	Vide-grenier / concours de boules	Les amis de la 1	Four à Chaux
V 10	Théâtre enfants/ados	Foyer Rural	Foyer Rural
S 11	Assemblée Générale	JSC	Stade
S 11	Gala de danse	Foyer Rural	Foyer Rural
S 11	Gala Baby Gym -Gym enfants	Foyer Rural	Salle Omnisports
D 12	Expo peinture	Foyer Rural	Joug-Dieu
S 18	Appel du 18 juin		
S 18	Fête de la musique	Harmonie	Four à Chaux
S 25	Bal et Feu d'Artifice	Municipalité / Crêches Animations	Camping
D 26	Championnat des clubs	PAC	Four à Chaux



JUILLET

S 02	Pétanque et concert	Les amis de la musique	Four à Chaux
Me 06 au S 09	Stage Foot	JSC	Stade
L 11 au V 15	Stage Foot	JSC	Stade
J 14	Fête Nationale		Crêches sur Saône
S 23	Prix de la ville de Crêches	ABC	Boulodrome
D 24	Championnat des clubs	PAC	Four à Chaux
Me 27	Don de sang	Donneurs de sang	St-Symphorien-d'Annelles
S 30	Challenge Maurice Desroches	PAC	Four à Chaux
D 31	Journée des sponsors	PAC	Four à Chaux

AOÛT

Me 10	Don de sang	Donneurs de sang	Varennes-lès-Mâcon
D 28	But d'Honneur	PAC	Four à Chaux

SEPTEMBRE

V 02	Assemblée Générale	Amitiés Loisirs	Four à Chaux
S 03	Inscriptions activités	Foyer Rural	Foyer Rural
D 04	Championnat des Clubs	PAC	Four à Chaux
Me 07	Inscriptions activités	Foyer Rural	Foyer Rural
S 10 / D 11	Tournoi foot	JSC	Stade
D 11	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
S 17 / D 18	Journées européennes du patrimoine	Les amis du Château d'Estours	Château d'Estours
V 23	Assemblée générale	Sou des Écoles	Arlois/Fontaine
S 24	Concours de Boules	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome Joug-Dieu

OCTOBRE

V 07	Soirée Cochonnaille	Employés Communaux	Joug-Dieu
V 07	Assemblée Générale	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome Joug-Dieu
D 09	Marche rose	Crêches Animations	Crêches-sur-Saône
Me 12	Don de sang	Donneurs de sang	Chapelle de Guinchay
V 14	Assemblée Générale Harmonie	Harmonie	Local Harmonie
S 15	Soirée musicale en soutien d'Octobre Rose	Foyer Rural	Foyer Rural
S 15	Soirée Moules-frites	Sou des Écoles	Joug-Dieu
L 17	Calendrier des Associations	Mairie	Mairie
S 22	Assemblée générale et 57 ème anniversaire	FNACA	Joug-Dieu
S 22 / D 23	Stage National Ju-Jitsu	Ecole de self-défense	Salle Omnisports
D 23	Choucroute à emporter	ADMR	Crêches-sur-Saône

NOVEMBRE

V 04	Assemblée Générale	PAC	Arlois / Fontaine (Joug-Dieu)
S 05	Vente à emporter	JSC	Stade
D 06	Saucisson au gène	Harmonie	Four à Chaux
L 07	Don de sang	Donneurs de sang	Chânes
V 11	Bourse aux jouets	Inter-Classes en 0	Joug-Dieu
V 11	Armistice		Crêches-sur-Saône
V 04 S 05 D 06	Théâtre adultes	Foyer Rural	Foyer Rural
S 19	Banquet de la Ste Cécile	Harmonie	
S 26	Assemblée Générale Cyclisme	Comité Cycliste	Arlois / Fontaine

DÉCEMBRE

V 02	Assemblée générale	Foyer Rural	Foyer Rural
S 03	Vente de sapins sur commande	Sou des Écoles	Ecole de Crêches
D 04	Repas dansant	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
ME 07	Don de sang	Donneurs de sang	Romanèche-Thorins
J 08	Huîtres	Classes en 3	Joug-Dieu
S 10	Arbre de Noël	Amicale du personnel	Joug Dieu
D 11	Concert	Harmonie	
Ma 13	Goûter de Noël	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
V 16	Concert des élèves	Bal des Temps	Foyer Rural
D 18	Marché de Noël	Crêches Animations	Joug-Dieu
M 21	Vente huîtres et produits de la mer + Marché de Noël	JSC	Four à Chaux
J 23	Vente d'huîtres et autres produits de la mer	Amicale des Pompiers	Caserne Pompiers (Chapelle de Guinchay)

JANVIER 2023

L 09	Vœux du Maire	Municipalité	Joug-Dieu
D 15	Repas des Aînés de la commune	Municipalité & Amitiés Loisirs	Joug-Dieu





Arnaques sur internet

Depuis le confinement, les échanges se font davantage sur internet et les risques d'arnaques se multiplient. Les approches sont variées, mais se rejoignent toutes : la réception d'un mail ou une alerte sur votre écran vous signifiant des poursuites judiciaires et une amende à payer, ou un numéro à appeler pour débloquer votre ordinateur.

Du bon sens : « Pour employer une métaphore actuelle, il faut vraiment respecter des gestes barrières en matière informatique. Il faut regarder attentivement l'adresse de l'expéditeur et ne surtout pas cliquer sur les liens qui se trouvent dans le message sans réfléchir. Et dès que l'on a un doute, ne pas hésiter à contacter la gendarmerie. Il y aura toujours quelqu'un pour vous accompagner ».



Les pirates du web n'en veulent pas forcément tout de suite à votre argent. Ils essaient parfois simplement de pêcher vos données : « un des risques les plus répandus est le phishing, qui consiste à inviter la personne à cliquer sur un lien qui permet de dérober des coordonnées bancaires ou d'autres données ».

Face à ce type de pratiques, les gendarmes ont parfois du mal à remonter à la source. Ces escroqueries se font à grande échelle, avec des serveurs à l'étranger. Le moyen le plus efficace pour éviter ce genre de désagréments reste le bon sens et la prudence.

De manière générale, ne divulguez jamais sur le net ou au téléphone, des renseignements que vous vous refuseriez de dévoiler à un inconnu dans la rue.

Cambriolages

Chaque année, le changement d'heure bouleverse les habitudes de bon nombre d'entre nous. La nuit tombant plus tôt les soirs, les habitations se retrouvent plus facilement vulnérables. Pour la plupart d'entre nous, ce changement n'a pas de répercussion notable.

Cependant, il est bon de savoir que les délinquants profitent de l'absence des propriétaires... cet état étant rendu plus « visible » par l'absence d'indicateurs matérialisant la présence de personnes à l'intérieur des habitations (lumières allumées, télé...), pour passer à l'acte.

La surveillance constante exercée par les patrouilles de gendarmerie ne peut malheureusement pas suffire pour écarter tout délit d'appropriation. Dernièrement, plusieurs cambriolages ont été perpétrés sur le secteur.



Gendarmerie - La Chapelle de Guinchay



L'effectif de la brigade territoriale autonome de La Chapelle de Guinchay est constitué de douze sous-officiers et un gendarme adjoint volontaire. Commandée par un major, cette brigade doit voir son effectif augmenter d'un sous-officier dans les prochains mois.

Le dernier mouvement de personnel de l'unité est intervenu l'été 2021: le Maréchal des Logis Joris Piot a rejoint l'école de sous-officiers de Dijon pour son cycle de formation avant de poursuivre une carrière dans l'institution. Son successeur est le gendarme adjoint volontaire Quentin Millet, originaire de la Haute-Garonne. Souhaitons-lui la bienvenue et une bonne intégration au sein de leur nouvel environnement.

Une nouvelle installation à Crêches !

Ancienne psychologue sur Crêches-sur-Saône Lisa Ménégon reprend une activité en tant que coach en développement personnel et praticienne bien-être à Crêches à partir du 10 janvier 2022 !

LISA MÉNÉGON : 06 78 43 80 86



École Jules Pinsard

L'ÉCOLE JULES PINSARD A REÇU LE LABEL « GÉNÉRATION 2024 ».

L'école Jules Pinsard a reçu le label « Génération 2024 ».

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris, l'école Jules Pinsard a souhaité s'inscrire dans ce projet afin de promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme et d'en développer la pratique. L'ensemble de l'équipe enseignante s'est impliqué dans la rédaction de ce projet. Sa pertinence a permis d'être retenu par la commission académique qui a décerné le label à l'école pour une durée de 3 ans.

Les enseignants avaient déjà décidé de promouvoir le sport à l'école en adhérant à l'USEP (Union Sportive des Écoles Publiques) et en s'engageant, avec d'autres écoles du secteur, dans l'USEP du Mâconnais.

Des projets et participations aux événements promotionnels Olympiques et Paralympiques, des découvertes de nouveaux sports, des échanges avec des professionnels de haut niveau, des rencontres avec d'autres écoles du département, des défis sportifs vont être organisés afin de permettre à chaque enfant d'œuvrer à son épanouissement dans une école « promotrice de la santé ».



LES ÉLÈVES DE MME DUPIC (CM1 - CM2) PARTICIPENT AU CONCOURS DU PARLEMENT DES ENFANTS !

Durant l'année scolaire précédente, les élèves de Madame Dupic ont participé au concours du Parlement des enfants : il s'agissait de rédiger une proposition de loi (un exposé des motifs suivi d'articles de loi) autour de l'alimentation durable et équilibrée.

À cette occasion, les élèves avaient invité Monsieur Dirx, le Député de notre circonscription, à venir dans leur classe afin de leur présenter leur proposition de loi et de répondre à leurs questions.

À l'issue de cette rencontre, Monsieur le Député les avait invités à l'Assemblée Nationale, à Paris le 8 décembre, visite qui n'a finalement pas pu se faire, en raison de la crise sanitaire.

Madame Dupic profite de la diffusion de cet article pour renouveler sa fierté à l'égard de ses élèves qui ont fourni un travail sérieux et qui se sont énormément investis tout au long de ce projet pluridisciplinaire.



ÉCOLE JULES PINSARD

DIRECTRICE : **Mme Stasik**

TÉL : **03 85 37 10 03**

COURRIEL : ecoleprimaire@creches-sur-saone.com

Participation Citoyenne



La participation citoyenne a été créée à Crêches en 2015, pour que la population aide les forces de l'ordre dans la prévention des cambriolages. Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique permet d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance. Notre commune est découpée en six secteurs, et compte un référent par secteur.

Comme vous pouvez le constater, il manque un référent pour le secteur 7 (Cité Fleurie, rue des Mazoyers, rue d'Estours). Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie. De plus, nous vous rappelons que des étiquettes « VOISINS VIGILANTS » sont à votre disposition en Mairie.

S1	Ludovic Morand	504 rue des Jean Meuniers 71680 Crêches sur Saône	ludo.mo@orange.fr	06 18 35 07 59
S3	Gérard Guillaud	181 rue des Burnays 71680 Crêches sur Saône	gerard.guillaud@orange.fr	06 18 44 19 96 03 85 36 56 94
S4	Laurent Candelier	219 Route des Pérelles Lot le Clos des Pérelles 71680 Crêches	laurentdlmo71@gmail.com	07 88 25 22 55
S5	Gilbert Mosson	35 impasse des hauts de Crêches 71680 Crêches sur Saône	gilbert.mosson@gmail.com	06 52 05 63 37 03 85 37 18 06
S6	Christiane Lenoir	425 RN6 71680 Crêches sur Saône	christianelenoir@orange.fr	06 81 08 77 49
S7				

Voisins vigilants





Gestes barrières

Vous participez à la lutte contre la Covid-19 en ayant choisi d'être vacciné. Continuez à agir en respectant les gestes barrières au quotidien, pour protéger les autres.

Les consignes pour bien trier !

La réglementation impose aux collectivités d'étendre leurs consignes de tri à tous les emballages dont les films, les pots et tubes en plastique, au plus tard au 1^{er} janvier 2023.

La mise en place de l'extension des consignes de tri s'est échelonnée de manière différenciée sur le territoire français au cours des dernières années, chaque collectivité compétente en la matière appliquant les nouvelles consignes selon son contexte local, ses capacités de collecte et de tri. Ainsi, aujourd'hui plus de 50% du territoire national propose ces consignes étendues.

Mâconnais Beaujolais Agglomération, de son côté, a fait le choix de considérer ce projet comme une opportunité pour faire évoluer la collecte des déchets ménagers sur son territoire vers une harmonisation des consignes et une simplification du geste de tri pour tous ses usagers.

Elle s'est aussi engagée aux côtés du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers (SMET 71) pour trier ces nouveaux emballages et moderniser un centre de tri d'envergure départementale situé sur la commune de Torcy. Ce projet ambitieux sera effectif au 1^{er} janvier 2023. En attendant, vos consignes de tri restent inchangées. Vous pouvez les consulter sur le site internet de MBA ou demander la documentation à l'accueil de la Mairie.

Distribution des sacs de tri du 05/12 au 11/02 à la Mairie aux horaires d'ouverture.

MÉMO TRI

NATURELLEMENT JE TRIE !

Tous les emballages qui se trient se mettent dans les contenants **SANS SAC**

COLONNE JAUNE	COLONNE BLEUE	COLONNE VERTE
INUTILE DE LAVÉ Bouteilles et flacons dévissables en plastique, briques alimentaires, emballages métalliques, cartonnages	MÊME SOUILLÉS Papiers (journaux, cahiers, livres, enveloppes, courriers, imprimés publicitaires...)	INUTILE DE LAVÉ Bouteilles, pots et bocaux en verre
TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS EST FORMELLEMENT INTERDIT. IL CONSTITUE UN DÉPÔT SAUVAGE.	PENSEZ À DEMANDER UN STOP PLUS POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIER.	SONT REFUSÉS : Aliments, déchets, vaisselle, objets, etc. LE VERRE DE VAISSELLE CASSÉ DOIT ÊTRE JETÉ DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉGULIÈRES

ZONE SUD

DÉCHET TRIÉ, DÉCHET RECYCLÉ

Consignes valables Jusqu'au 31 décembre 2022

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
Direction des déchets ménagers et assimilés
124 rue du Grand Pré, ZAC de Jernécot-Mâcon - 71000 MÂCON
environnement@mmb-agglo.com ou 03 85 38 44 39

www.mmb-agglo.com

Décalages de collecte



CALENDRIER DES DÉCALAGES DE COLLECTE SUITE AUX JOURS FÉRIÉS 2022 - MBA Sud

COLLECTE CONCERNÉE	Jours de collecte habituels	Lundi 18 avril	Jeudi 26 mai	Lundi 6 juin	Jeudi 14 juillet	Lundi 15 août	Mardi 1 ^{er} novembre	Vendredi 11 novembre
Crêches-sur-Saône	Lundi et jeudi	Samedi 16 avril	Mercredi 25 mai	Samedi 4 juin	Mercredi 13 juillet	Samedi 13 août		

Collectes **avancées**

Opposition

La construction d'un nouveau restaurant scolaire est indispensable et nous y sommes favorables. Accueillir 250 élèves n'est pas suffisant. Notre vision à long terme serait d'en accueillir au moins 300. Un emprunt sera nécessaire pour le financement de ce projet, mais aucun plan pluriannuel ou prévisionnel ne nous a été présenté en conseil.

Le projet de construire une bibliothèque ne nous semble pas essentiel puisqu'il en existe déjà une à la cité fleurie comptant 72 adhérents, chiffre annoncé en avril 2021 par l'association lors de sa demande de subvention annuelle. Les Crêchois peuvent fréquenter la médiathèque de Mâcon pour un accès à la culture, lecture, musique, cinéma, actualités, etc. Participons à leurs frais d'inscription et abandonnons ce projet pour envisager une étude financière plus ambitieuse pour le restaurant scolaire.

Nous nous réjouissons de la municipalisation de la garderie périscolaire qui était à notre programme.

Cependant, les tarifs ont augmenté, mais le personnel semble avoir diminué. Sommes-nous en phase avec la réglementation ? En cas d'accident, un juge pourrait alourdir les responsabilités même si notre garderie périscolaire n'est pas déclarée auprès des services Jeunesse et Sports

En 2018, la commune a décidé de réviser son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Vingt-trois réunions de travail avec des organismes extérieurs ont été nécessaires pour l'élaboration d'un règlement et d'un plan de zonage. Présenté en réunion publique en mai 2021, ce plan a été modifié. Il suffit de le comparer à celui proposé sur le site web de la commune pour le vérifier. Valorisons les mérites de nos employés municipaux afin d'éviter de nouveaux départs.

Venez nombreux au conseil municipal, car c'est public et démocratique ! Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur, réussite, et santé pour cette nouvelle année 2022.

Alain Houdinet, Annick Guyon,
Rémi Besson, Marie-Bénédicte Lebegue



Résidence autonomie



Il se passe toujours quelque chose à la Cité Fleurie.

Depuis octobre nous fêtons à nouveau les anniversaires du mois pour le plus grand plaisir des résidents et des salariées... Malheureusement, les conditions sanitaires sont telles que nous avons dû cesser une nouvelle fois...

Félicitations à nos résidentes Josette Bard, Cécile Pagnon, Maryse Gonnet et Nicole Balory qui ont été élues au Conseil de Vie Sociale de la cité. Les résidents seront assurés d'être bien entourés.



Petite escapade à la résidence autonomie l'Eau Vive à la Roche Vineuse pour chanter avec eux. Une après-midi bien sympathique.



Repas Moules Frites au restaurant 1901, ce qui a donné l'occasion à nos résidents de revoir Brigitte Hallouin



Tout est fait pour le bien-être des résidents de la Cité Fleurie en préservant le financement de toutes les activités proposées.

Cérémonie du 11 novembre

Les crêchois se sont déplacés en nombre pour la cérémonie du 11 novembre.



Bar-Restaurant-Pizzeria de la Gare

Originaire de St Romain des îles, après avoir été 8 ans « Crêchois à mi-temps », j'ai eu l'opportunité de gérer le restaurant du camping.

C'était pour moi logique de continuer l'activité avec mes fidèles clients Crêchois, en donnant une nouvelle vie au restaurant de la Gare et sa terrasse ombragée.

Cela fait donc plus de 4 ans qu'avec mes deux salariés, nous vous proposons une carte simple et savoureuse, ainsi qu'une formule « Menu du jour » du lundi au vendredi midi (Entrée - Plat et Garniture - Fromage - Dessert - café).

Il y a également l'activité-bar, les petits cafés du matin, et quelques animations musicales (karaoké, chanteur ...) le week-end. N'oublions pas la retransmission des événements sportifs sur notre grand écran et les parties de fléchettes !

Cette triste période COVID m'aura donné l'idée et le temps pour les travaux, afin de vous accueillir maintenant tous les soirs à partir de 19h pour une activité secondaire de vente de pizzas (sur place ou à emporter).

Dans l'attente et le plaisir de rencontrer les concitoyens crêchois que je ne connais pas encore, et de revoir mes clients habituels, je vous souhaite à tous de profiter et de retrouver une vie normale.

BAR-RESTAURANT-PIZZERIA DE LA GARE

390 rue de la Gare - 71680 Crêches-sur-Saône

TÉL. : 09 86 30 56 35

COURRIEL : magiquebox71@hotmail.fr



Un problème informatique n'avait pas permis l'insertion de cet article dans le bulletin précédent. C'est pourquoi vous le retrouvez dans cette édition.





mariages

2021

SAVE Emmanuel et
BERTHIER Deborah, Fabienne, Jeanine, le 2 juillet

CHARRIER Arnaud, Yves, Roger et
ANTONOPOULOS Stéphanie, Nadine, Dominique, le 3 juillet

FRICHOU Samuel, Yohan, Henri et
GREVOZ Amandine, Maryvonne, le 31 juillet

LATHUILLERE Andy et DIJOUX Marie, Anaëlla, le 7 août

POULET Cédric et JUYAUX Emmy, le 14 août

SCHAFFNER Alexandre et
CHARMONT Tiffany, le 28 août

NUNES FERREIRA Tiago, Miguel et
CHIZAT Mélanie, Martine, le 4 septembre

BONIN Rémi, Marie et
GUILLARD Noémie, Lucie, le 18 septembre

DAILLY Julien et MALLET Emilie, Maria, le 6 novembre



naissances



décès

2021

MAZILLE Gisèle, Andrée née MONTEIL,
décédée le 17 juillet

GUÉRITAINE Simone, née DESGRANGES,
décédée le 24 septembre

LETOURNEAU Josiane, Paulette née HERVIER,
décédée le 12 octobre

JOVER Christian, Serge,
décédé le 10 octobre

RUDE Aimé, Edmond,
décédé le 29 octobre

BIZZOCCHI Roland, Maurice, Gino,
décédé le 30 novembre

2021

LAURENT Mathis, né le 25 avril

BARTHOMEUF Anna-Giulia, Leïla-Thérèse, née le 17 juin

CLERC DESSOLY Abygaëlle, née le 21 juin

CLERC DESSOLY Julianna, née le 21 juin

GEOFFROY Maël, né le 1^{er} août

DAILLY Léonard, né le 28 août

LAMPERT Inaya, Kashvi, née le 4 septembre

BAKER Albert, Michael, Jérôme, né le 12 septembre

GUILLLOT Sandro, né le 29 octobre

SAVOYE Eva, Jade, Sophia, née le 4 novembre



Numéros utiles

Santé & Urgences



Centre anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
Pompiers CTA	
(demande secours)	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 071
Dépannages GDF	0 810 433 071
SUEZ (eau)	0 810 826 826

Médecins

Docteurs	
Brest, Extier, Tissier,	
Genin-Chrétien	03 85 36 59 10
Docteur Delbet	03 85 23 86 00
Dr. Armengaud-Benat	06 11 33 19 18

Pharmacies

C. Cartier	03 85 37 12 23
Delys - Roudinet	03 85 36 53 93

Laboratoire d'analyses médicales medilabs Infirmier(e)s

A. Jeannelle	06 59 73 78 30
G. Broise	03 85 36 32 72
S. Cognard - F. Pariset	06 80 26 41 17
N. Burtin - V. Guillotin	
E. Perraut et C. Leca	06 45 84 61 94

Sage femme

S. Viallon-Macquart	06 18 53 89 28
	03 85 30 58 02

Dentistes

Dr L. et I. Taviot	03 85 37 12 86
--------------------	----------------

Orthophonistes

C. Chardon	03 85 37 12 38
J. De Trogoff	06 68 56 83 61

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

03 85 37 46 31

Ostéopathes

L. Pereira - F. Schwob	03 85 37 13 43
------------------------	----------------

Podologue

F. Redoutey	03 85 36 56 19
-------------	----------------

Musicothérapeute

S. Guérin	03 85 37 46 49
	06 81 17 54 24

Bien-Être

Praticienne L. Ménégon	06 78 43 80 86
------------------------	----------------

Orthoptiste

A-C. Vautrin-Borrel	07 77 93 88 87
---------------------	----------------

Psychothérapeutes

A. Trolle	06 62 85 13 77
-----------	----------------

Psychologue - Clinicienne

M. Bouchard	06 60 63 39 47
N. Forest-Sibellas	06 25 07 82 72

Psychologue - Neuropsychologue enfants et adolescents

L. Gaguin	06 62 78 54 93
-----------	----------------

Dietéticiennes - Nutritionnistes

F. Bidaut	06 18 40 44 95
N. Vanden-Bulke Viennot	06 85 12 72 40

Masseurs - Kinésithérapeutes

V. Benoît-Granger	03 85 37 15 61
P. Milhiet	
L. Borgeot	03 85 37 13 38
F. Guyon	

Sophrologue

M. Ravaud	06 20 31 34 70
-----------	----------------

Sophrologue Relaxologue

S. Liverneaux	07 85 39 87 11
---------------	----------------

Thérapeute Psychosomatique

E. Mingret	06 82 23 10 84
------------	----------------

Vétérinaire

F. Miguet	03 85 23 95 95
-----------	----------------

Ambulances

Mâcon sud	03 85 35 66 50
Mâconnaises	03 85 34 34 37

Appels gratuits et anonymes

Sida info service 24h/24 - 7jrs/7	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0 800 051 334
Fil santé jeunes	3234
SOS radicalisation	0 800 005 696
Stop violences femmes	39 19

Les services

Mairie

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h, et de 13 h à 17 h
Le vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le 1^{er} samedi du mois : de 9 h à 11 h 30.

Tel : 03 85 36 57 90

Fax : 03 85 36 57 91

mairie@creches-sur-saone.com

www.creches-sur-saone.com



Bureau de poste

03 85 23 01 54

Déchetterie à Vinzelles

06 85 66 08 12

Ouverture :

lundi - mercredi - vendredi - samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17h15

Assistante sociale

03 85 21 65 17

Permanence le mardi matin standard :

03 85 21 65 00

Résidence autonomie (Cité Fleurie)

Prendre RDV au préalable
au Centre Médico Social

Conciliateur de justice

M. Lagresle (sur rendez-vous)

06 34 75 08 83

ADMR (Téléphone-Fax)

03 85 36 52 07

Cure (La Chapelle de Guinchay)

03 85 36 72 03

Taxis

Penet

06 13 95 22 97

ou 03 85 23 06 99

T. Hugel

06 68 15 27 67

Taxi Gilles

06 80 61 01 24

Transport de personnes

J.P. Penet

03 85 23 01 73

06 73 42 81 60

Foyer rural

03 85 36 53 90

Ferme Joug Dieu

03 85 36 54 91

Résidence autonomie

« La Cité Fleurie »

03 85 36 53 72

Écoles - Enfance

École de musique

03 85 36 52 83

École primaire

03 85 37 10 03

Garderie périscolaire

03 85 37 40 22

Maison Multi Accueil

03 85 37 16 65

Relais assistantes maternelles

03 85 36 55 61

Restaurant scolaire

03 85 37 11 09

Bibliothèque

03 85 37 48 52

Directeur de rédaction

Roger Thevenot

Design graphique

Agence Popandsly

83 rue André Derain 71000 Mâcon

contact@popandsly.com

Crédits photographiques

Mairie de Crêches /

Freepik / Shutterstock

Équipe de rédaction

Catherine Patuel / Coralie Lutaud /

Anthony Marasco / Céline Carreiro /

Crystelle Chanaud /

Marie Benedicte Lebègue

Bureaux

Place de la Mairie

71680 Crêches sur Saône

Tél 03 85 36 57 90

Fax 03 85 36 57 91



Vous organisez une manifestation,
une exposition... et vous souhaitez
qu'un article paraisse dans la
presse ? Contactez Jean Gatille,
correspondant au Journal de
Saône et Loire.

Tél : 03 85 36 78 88

Portable 06 10 69 74 50

jean.gatille@orange.fr

MEILLEURS VŒUX
ET BONNE
Année
à tous
CRÊCHES
& VOUS

